



Rapport du Conseil communal au Conseil général de La Sagne relatif à une demande de crédit de CHF 15'000.- visant à soutenir le projet de réfection de la dalle réfrigérante de la patinoire des Ponts-de-Martel

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

L'Union sportive des Ponts-de-Martel (USP), propriétaire de la patinoire du Bugnon, a contacté notre commune pour un appui financier, en ayant, bien entendu, sollicité en premier lieu la Commune des Ponts-de-Martel.

Installée il y a plus de trente ans, la dalle réfrigérante de la patinoire du Bugnon nécessite de coûteuses réparations et ne permet plus d'assurer une confection et un entretien corrects de la glace. Le coût d'une nouvelle dalle, aux dimensions internationales (28m x 58m), est de CHF 640'000.-.

Dans le même temps, il est envisagé de remplacer l'éclairage existant par une installation LED, moins gourmande en électricité, pour CHF 40'000.- et de remplacer les sols des vestiaires et des couloirs pour CHF 20'000.-.

Ces travaux sont impératifs. Ils permettront de garantir l'existence de la patinoire du Bugnon et de répondre durablement aux exigences des normes.

Déjà confrontée à de gros défis financiers, l'USP a été contrainte, en raison de la situation sanitaire, de cesser ses activités et de fermer les installations sportives. Son statut particulier d'union sportive ne permet pas de prétendre aux aides fédérales au titre de "cas de rigueur".

La patinoire du Bugnon constitue une superbe offre de loisirs pour la population de toute la vallée. Depuis plus d'une trentaine d'années, les écoliers de notre commune bénéficient de l'accès gratuit à ces installations dans le cadre des leçons d'éducation physique qu'ils suivent au Collège des Ponts-de-Martel. Dans cette optique, le Conseil communal vous propose d'apporter un appui financier d'un montant de **CHF 15'000.-** à l'Union sportive des Ponts-de-Martel. A noter que cette contribution sera spécialement affectée au financement de la nouvelle dalle réfrigérante.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal vous recommande d'accepter ce soutien en acceptant cette demande de crédit.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Conseil communal

*La Sagne, le 18 mai 2021
CC/Adm.*